

La cellule du maréchal au palais du Luxembourg

Au palais du Luxembourg, sa cellule est une pièce située au troisième étage sous les combles, à l'ouest de la grande galerie où le Sénat conservateur a installé ses archives. Cette galerie, aménagée par Chalgrin, comporte une succession d'arcades entre lesquelles s'alignent des rayonnages avec portes pleines. Chacune des extrémités forme une pièce rectangulaire éclairée par des châssis doublement vitrés, avec cloisons en bois, destinées à dissimuler le rampant de la toiture. L'espace laissé libre entre ces cloisons et la toiture, forme une sorte de chemin de ronde utilisé comme débarras. La pièce à l'est sert de cabinet à l'archiviste.

Pour accueillir l'accusé, les ouvertures de l'escalier qui donne sur le dehors, sont murées, les autres garnies de barreaux de fer carrés, les châssis vitrés du comble garantis de même et deux guichets sont prévus pour la surveillance de l'accusé.

Le mobilier de la cellule est composé d'un lit en chaire à prêcher, six fauteuils, deux bergères de velours d'Utrecht bleu, une commode en acajou avec marbre, un bureau de même bois avec basane, un lavabo également d'acajou avec la garniture, une table de nuit à dessus de marbre, une garde-robe, un bidet, une glace dans son parquet et un tapis de pied.

Deux jours après l'installation du mobilier, on démonte toutefois le lit en chaire à prêcher pour le remplacer par une couchette en acajou ordinaire avec une pique sur laquelle sont ajustés les rideaux et les draperies...

C'est dans cette pièce que le maréchal Ney est amené le 4 décembre. Il conserve cette cellule jusqu'à la fin du procès et ne la quitte que le 7 décembre au petit matin, jour de son exécution. Une plaque à son nom est apposée là où se trouvait la cellule.

Aujourd'hui, cette **pièce** est appelée la Chambre des pairs.

